

L'ARGENTINE ET L'AFRIQUE DU SUD ONT RENOUVELÉ LEUR ALLIANCE DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME

À l'occasion de sa visite en Afrique du Sud, le Ministre des Affaires Étrangères, M. Timerman, a effectué une série d'activités dans la ville de Pretoria visant à consolider le travail conjoint que les deux pays réalisent dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'homme.

En présence de hautes autorités locales et de personnalités reconnues dans la défense des droits de l'homme, dont la prestigieuse experte sud-africaine Yasmine Zooka, le Ministre argentin des Affaires Étrangères a prononcé un discours à l'Université de Pretoria intitulé «La politique d'État de l'Argentine dans le domaine des droits de l'homme: construire un pont entre l'avenir et le passé». Pendant son discours, il a fait référence aux valeurs et aux expériences tragiques partagées par l'Afrique du Sud et l'Argentine qui créent une alliance naturelle entre les deux pays pour coopérer en la matière.

Dans son exposé, le Ministre des Affaires Étrangères a expliqué les progrès réalisés en Argentine dans le domaine de l'éradication de l'impunité vis-à-vis des crimes de lèse humanité perpétrés pendant le terrorisme d'État et les développements progressifs significatifs qui se produisent, avec un large soutien social, et qui font que l'Argentine joue un rôle de chef de file en la matière, comme la lutte contre la discrimination, l'inclusion sociale et la politique migratoire. M. Timerman a affirmé: «Nos pays partagent une histoire faite de zones de lumière et d'ombres dans le domaine des droits de l'homme. Nos démocraties sont le fruit d'expériences tragiques». Et de poursuivre en proposant de «renforcer davantage encore les relations diplomatiques entre les deux pays, sachant que des pays tiers pourraient apprendre de l'expérience de l'Argentine et de l'Afrique du Sud dans le domaine des droits de l'homme ».

L'Équipe argentine d'anthropologie médico-légale (EAAF), qui faisait partie de la délégation argentine et qui a coopéré avec l'Afrique du Sud dans la recherche des dépouilles des victimes de l'apartheid, a, quant à elle, inauguré la première École sur les droits de l'homme et les sciences médico-légales sur le continent africain afin de former des médecins légistes de 9 pays.